



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### télévision

Question écrite n° 106844

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le cryptage des chaînes de télévision française. Actuellement, dans certains pays du Maghreb, il devient difficile de regarder une chaîne française sans passer par des abonnements payants. La télévision étant l'un des moyens les plus efficaces pour développer une langue et plus généralement la culture d'un pays, l'impossibilité de recevoir librement des émissions françaises à l'étranger devient un véritable problème. En conséquence, il lui demande s'il envisage de demander aux opérateurs de rétablir la diffusion des chaînes françaises en libre accès afin de maintenir et de prolonger notre culture et notre langue dans d'autres pays d'Afrique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106844

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10489